

Direction générale déléguée à la formation et à la vie universitaire (DGD FVU)

**Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 13 juin 2019**

D04_130619

L'an deux mil dix-neuf, le treize juin à seize heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre de la Maison Jean Kuntzmann après convocation légale, sous la présidence de Nicolas LESCA, Vice-président Formation.

Point à l'ordre du jour : Approbation de la création du parcours *Droit privé et public des affaires* en M1, au sein de la mention Droit des affaires

Membres présents : Sylviane HENNEBICQ, Thierry MENISSIER, Jean-Luc REBOUD, Viviane CLAVIER, Patricia LADRET, Geneviève NOUYRIGAT, Séverine RUSSET PENKETH, Virginie ZAMPA, Christine CHAUBET, Jacky CUVEX-COMBAZ, Cédric LAURENT, Pierre-André PICHON, Grégory VIAL, Lucie FAYOLLE, Martin OUDART, Pierre GILLOIS, Marie MAZENOT.

Membres représentés : Dominique RIEU (procuration à Jacky CUVEX-COMBAZ), Michèle ROMBAUT (procuration à Patricia LADRET), Romain TINIERE (procuration à Virginie ZAMPA), Jean-Gabriel VALAY (procuration à Jean-Luc REBOUD), Isabelle DELHOTEL (procuration à Cédric LAURENT), Alain MATTONE (procuration à Séverine RUSSET PENKETH), Mireille JACOMINO (procuration à Sylviane HENNEBICQ), Elise DECEUNINCK (procuration à Martin OUDART), Valérie CHANAL (procuration à Pierre GILLOIS), Emmy MARC (procuration à Marie MAZENOT).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : M. Nicolas LESCA, Vice-Président en charge de la Formation.

La création du parcours *Droit privé et public des affaires* en M1, au sein de la mention Droit des affaires, est soumise au vote ; le résultat est le suivant :

Membres en exercice	52
Membres présents	17
Membres représentés	10
Nombre de votants	27
Voix favorables	25
Voix défavorables	1
Abstentions	1
Voix non exprimées	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, la création du parcours *Droit privé et public des affaires* en M1, au sein de la mention Droit des affaires.

Fait à St Martin d'Hères, le 27 juin 2019

Pour le Président et par délégation
Le Vice-président en charge de la Formation

Nicolas LESCA



N. LESCA

Publié le : 19/07/2019

Transmis au Rectorat le : 19/07/2019

**ANNEXES DE L'EXTRAIT DES
DÉLIBÉRATIONS
N°D04_130619**

CREATION

MODIFICATION

Année universitaire concernée : 2019-2020

Date de la demande : 05/03/2019

Composante : Faculté de droit

Département (le cas échéant) :

Responsable pédagogique du projet : Serge Vicente

Domaine de la formation (ALL – DEG – SHS – STS) : DEG

Diplôme (Licence/LPro/Master) : Master 1^{ère} année

Mention de diplôme : Droit des affaires

Intitulé du parcours : Parcours Droit privé et public des affaires

Date de validation en Conseil de composante : 11 mars 2019

(Préalable obligatoire avant passage en CFVU)

Éléments de contexte de la demande :

Objectifs de la formation (pour une création)

Permettre aux étudiants d'acquérir une formation transversale en droit des affaires leur ouvrant ensuite une spécialisation au niveau du M2 soit en droit public des affaires, soit en Droit privé. Ce Master 1 est constitué d'un tronc commun d'une part et de deux troncs optionnels.

Qu'il s'agit d'une demande de modification dans un parcours, en indiquer les raisons.

Ainsi, la formation est composée d'un tronc commun de matières **ouvert à tous les étudiants** titulaires d'une Licence de Droit (mention droit).

Ce tronc commun est complété par deux troncs communs optionnels :

Dans le cas de modification(s) dans un parcours, toutes les parties suivantes ne devront être remplies que si elles sont impactées par le changement.

Tronc optionnel 1 : « *Comptabilité et finance* » **exclusivement réservé** aux étudiants issus d'un **parcours bi-disciplinaire et titulaire d'une Licence de Droit, Mention Economie-Gestion**. Ce tronc optionnel (fermé aux étudiants titulaire d'une Licence de Droit, Mention droit) a pour objet de permettre aux étudiants d'approfondir les connaissances acquises au cours des 3 années antérieures et de parfaire leur approche bi-disciplinaire.

Tronc optionnel 2 : « *Matières de spécialisation* » sera obligatoirement suivi par les étudiants titulaires d'une licence en droit.

Parcours sélectif

- le développement de ce master a été envisagé dès la création de la licence DEG, par cohérence de parcours
- carte de formation réduite à l'ouverture de l'accréditation en cours, afin d'anticiper cette ouverture et de rester à volume constant eu égard à l'accréditation précédente

**Publics concernés (FI, FC)
Et effectif attendu par public**

FI : Etudiants titulaires :

- Licence Mention Droit (**pour le parcours tronc commun et tronc optionnel 2**)
et/ou
- Licence Mention Droit « Parcours Droit-Economie Gestion » (**pour le parcours tronc commun + tronc optionnel 1**)

FC :

Effectif : 40 étudiants

Modalités (présentiel, EAD...)

Présentiel

Présentation de l'équipe pédagogique

**Potentiel EC et enseignants
participant à la formation**

Les EC de la Faculté de Droit (Campus de Grenoble et Campus de Valence) ainsi que les EC de l'IAE, Campus de VALENCE, pour le tronc Optionnel 1 « Comptabilité et finance »

**Apport des représentants du
monde socioprofessionnel
participant à la formation**

Participation de professionnels de la Finance et de la comptabilité pour les enseignements assurés par l'IAE (parcours optionnel) ainsi que des professionnels du droit (avocats) pour certains enseignements juridiques

Organisation pédagogique

Composition des enseignements
(indiquez uniquement les
enseignements sans les MCC)

S'agissant des unités d'enseignement, l'ensemble des enseignements du tronc optionnel n° 1 (avec IAE) sont constituées par des cours mutualisées avec l'IAE Campus Valence (soit près de 120 h). Ces cours existent donc d'ores et déjà, il n'y aura pas de création de cours. Pour les autres enseignements, il s'agirait de créations. Ces enseignements auront lieu principalement en présentiel.

Matières du tronc commun (ouvertes à tous les étudiants) assurés par les EC de la Faculté de droit.

Fiscalité de l'entreprise

Droit des sociétés

Séminaire Propriété industrielle, littéraire & artistique.
Séminaire de droit public
Suretés & entreprise. OU Droit patrimonial de la famille & entreprise.
Anglais juridique
Droit du travail
Contrats d'affaires OU Droit du crédit
Droit des entreprises en difficultés
Séminaire Droit des contrats administratifs
Séminaire Droit du Patrimoine public
Anglais juridique
Stage obligatoire

Matières du tronc optionnel 1 (ouvertes exclusivement aux étudiants titulaires d'une Licence bi-disciplinaire, Licence de droit, Mention Economie-Gestion) assurés en partenariat avec IAE Campus Valence et leurs EC.

Gestion financière Haut de bilan
Marchés financier & Gestion des risques
Evaluation d'entreprise
Consolidation OU Fusion OU Cadre de l'audit et du contrôle interne

Volume horaire de la formation :

Environ 500 h (matières tronc commun + troncs optionnels)

Lieu(x) de la formation

Faculté de Droit Campus VALENCE

Partenariats

Co-accréditation ou partenariat avec un autre (ou des autres) établissement d'enseignement supérieur public

Diplôme en partenariat avec IAE, Campus VALENCE, pour le tronc optionnel « Comptabilité et finance ».

Internationalisation de la formation

Stage obligatoire à en France ou à l'étranger et enseignements de l'anglais juridique.

Coût supplémentaire induit par la création/ modification de la formation :

Non

Oui

Expliquer le coût supplémentaire induit :

S'agissant des enseignants concernés, le nombre de déplacements d'enseignants devrait être limité et ne correspond pas au volume horaire global pour plusieurs raisons :

- tout d'abord, l'effectif des étudiants poursuivi est de 35 étudiants la première année. Il n'y aura pas de dédoublement de groupe envisagé.
 - ensuite, le site de Valence dispose de 3 enseignants chercheurs pouvant intervenir sur les thématiques qui sont développés dans ce Master 1.
 - enfin, des enseignants de l'IUT CAMPUS VALENCE semblent intéressés par le projet et seraient susceptibles d'intervenir pour la réalisation de certains cours.
- Pour ces raisons, nous pensons que les frais de déplacement devraient être maîtrisés, voire réduits

Tarif Formation continue :

Intitulé de la formation : Parcours Droit public et privé des affaires en M1 - Droit Valence Responsable de la Formation :	Code Diplôme :	Date approbation CFVU :
	Code VDI :	Régime Formation
	Code Etape :	Modalité Formation
	Code VET :	

Intitulé des enseignements	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES										NOMBRE D'HEURES					
					1ère session					Session de rattrapage					CM	TD	CM/TD	TP		
					Contrôle Continu (CC)	Coef.(1) ou %	Examen Terminal (ET)	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %						
SEMESTRE 1																				
UNITÉ 1 : TRONC COMMUN : Fondamentaux droit																				
Droit du travail			4				ET	3H	100%					E ou O		100%	36H			
Droit des entreprises en difficultés			4				ET	3H	100%					E ou O		100%	32H			
Séminaires de droit public			8		E ou O	100%											40H			
Séminaire Propriété industrielle, littéraire et artistique			4		E ou O	100%											24H			
UNITÉ 2 : TRONC COMMUN : Séminaires juridiques transversaux																				
Séminaire Droit patrimonial de la famille & Entreprise			2		E ou O	100%											24H			
Anglais juridique			2		E ou O	100%											14H			
UNITÉ 3 : TRONC OPTIONNEL 1 : Comptabilité et Finance (IAE)																				
Gestion financière Haut de bilan			3				ET		100%					E ou O		100%	24H			
Marchés financiers et gestion des risques			3		E ou O	40%	ET		60%					E ou O		100%	24H			
UNITÉ 3 : TRONC OPTIONNEL 2 : Matières de spécialisation																				
Comptabilité			3		E ou O	100%											24H			
Séminaire Droit fiscal des entreprises			3		E ou O	100%											24H			
			Total ECTS / Semestre	30											Total Nbre d'heures					

Commentaires :

Intitulé de la formation : Parcours Droit public et privé des affaires en M1 - Droit Valence Responsable de la Formation :	Code Diplôme :	Date approbation CFVU :
	Code VDI :	Régime Formation
	Code Etape :	Modalité Formation
	Code VET :	

Intitulé des enseignements	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES										NOMBRE D'HEURES				
					1ère session					Session de rattrapage					CM	TD	CM/TD	TP	
					Contrôle Continu (CC)	Coef.(1) ou %	Examen Terminal (ET)	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %					
SEMESTRE 2																			
UNITÉ 1 : TRONC COMMUN : Fondamentaux droit																			
Fiscalité des entreprises			4				ET	3H	100%					E ou O		100%	40H		
Droit du paiement et du crédit			3				ET	3H	100%					E ou O		100%	24H		
Droit approfondi des sociétés			4				ET	3H	100%					E ou O		100%	36H		
Séminaire Droit des contrats administratifs			4		E ou O	100%											24H		
Séminaire Droit du patrimoine public			5		E ou O	100%											36H		
UNITÉ 2 : TRONC COMMUN : Séminaires juridiques transversaux																			
Anglais juridique			2		E ou O	100%											14H		
Stage obligatoire			2																
UNITÉ 3 : TRONC OPTIONNEL 1 : Comptabilité et Finance (IAE)																			
Evaluation d'entreprise			2		E ou O	40%	ET	3H	60%					E ou O		100%	24H		
Consolidation			2				ET	3H	100%					E ou O		100%	24H		
Fusion			2				ET	3H	100%					E ou O		100%	24H		
UNITÉ 3 : TRONC OPTIONNEL 2 : Matières de spécialisation																			
Comptabilité			2		E ou O	100%											24H		
Séminaire Droit des sûretés et Entreprise			2		E ou O	100%											24H		
Droit des contrats d'affaires			2				ET	3H	100%					E ou O		100%	24H		
			Total ECTS / Semestre												Total Nbre d'heures				

Commentaires :

Nature des
épreuves CC
Ecrit ou Oral
Ecrit et/ou Oral
E/O
Ecrit
Ecrit mémoire
Ecrit rapport
Rapport Stage
Ecrit TP
E Dev maison
E Dev surveillé
Assiduité

Oral
O Soutenance
O Exposé